

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 février 2022

Le dix février deux mille vingt-trois à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la commune de Pradinas s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de François VABRE, Maire

<u>Présents</u>: Mme Cadillac Virginie, Mr Maurel José, Mme Douay Géraldine, Mme Mazars Authesserre Angélique, Mr Marty Anthony, Mr Enjalbert Jean-Michel, Mme Sala Emilie, Mme Féral Lucie,

Excusés ayant donné pouvoir:

Absent excusé: Mr Cazals Sébastien

Nombre de conseillers en exercice	10	Date de convocation	06/02/2023
Nombre de présents	9	Date d'affichage	06/02/2023
Nombre de votants	9		
Quorum	6		

Secrétaire de séance : Mme Emilie Sala

Listes de délibérations :

Délibération n°1

Autorisation donnée au maire pour représenter la Commune, choix d'un avocat

Délibération n°2

Rénovation salle amicale pompiers

Délibération n°3:

Rénovation église

Délibération n°4

Rénovation éclairage public des hameaux de la commune de Pradinas

Délibération n°5

Rénovation chauffage salle paroissiale et appartement de la commune de Pradinas

<u>Délibération n°6</u>

Dépenses imputées au compte 623 « Publicité, publications, relations publiques »

Tel: 05 65 69 92 84

Courriel: mairie@pradinas.fr

Site internet: http://www.pradinas.fr